Management environnemental pour les paroisses et les communautés chrétiennes

Le label Coq vert

Nous nous engageons à préserver la Création
Nous assumons notre responsabilité en tant que chrétien
Nous réduisons les coûts et la consommation de nos ressources

Qu'est-ce que le label Coq vert ?

Le système de management environnemental Coq vert permet aux paroisses et aux institutions religieuses d'enregistrer leurs données concernant leur consommation d'énergie et de réduire leur impact environnemental. Des objectifs définis par l'équipe de manière participative conduisent à des améliorations continues. Les actions choisies dans ce processus sont définies par la paroisse en fonction de ses possibilités et selon ses priorités: une paroisse peut choisir librement de mettre l'accent sur l'économie d'énergie et de l'eau, d'aménager son environnement, de promouvoir la diversité des plantes et des animaux indigènes sur son terrain, d'acheter des produits respectueux de l'environnement ou d'améliorer le tri de ses déchets.
Lorsque qu'une paroisse ou une communauté passe par le processus décliné en dix points spécifiés ci-après et fait évaluer sa gestion environnementale par un réviseur en management environnemental qualifié, elle reçoit le label Coq vert par l'organisme de certification œco Églises pour l'environnement, spécialisé dans ce domaine au niveau national. En Suisse romande, le label Coq vert est intégré dans le projet EcoEglise, plus d'information sur le site: https://ecoeglise.ch/.

Les dix étapes pour obtenir le label Coq vert

Une paroisse ou une communauté est invitée à parcourir dix étapes pour obtenir le label Coq vert. L'équipe Environnement de la communauté ou de la paroisse chemine par ces étapes grâce au savoir-faire dispensé par le cours «Management environnemental pour les paroisses et les communautés» ou avec un conseiller déjà formé dans ce domaine par œco Églises pour l'environnement.

Coûts et bénéfices du management environnemental

L'introduction du management environnemental dans une communauté est essentiellement réalisée grâce au travail bénévole de l'équipe «Environnement». Celle-ci se réunit environ une dizaine de fois sur une période d'au moins un an. Les dépenses financières dépendent principalement des frais de conseil. Une paroisse peut réduire ses coûts de conseil d'une manière très conséquente en choisissant une personne de sa communauté pour suivre la formation en management environnemental organisée par œco Églises pour l'environnement.

Certaines Églises cantonales soutiennent financièrement la mise en place du management environnemental. D'autres organisent des formations groupées : il s'agit de la formation du personnel et de bénévoles choisis dans les paroisses d'une même région. Ces dernier suivent tous ensemble la formation sur le management environnemental dispensée par œco. Adressez-vous à votre Église cantonale pour connaître ses offres de soutien dans ce domaine!

Il est à noter que selon les mesures décidées par la paroisse, des coûts supplémentaires peuvent survenir à court terme dans le budget ordinaire. Toutefois, à plus long terme, ces investissements porteront généralement leurs fruits: la consommation d'énergie, de chauffage, d'eau et de papier se réduira et la paroisse sera gagnante. Il est judicieux d'ajouter que le bénéfice n'est pas seulement financier, car l'engagement de paroissiens pour l'environnement est un facteur de motivation important, surtout pour les générations plus jeunes. Ces projets peuvent même attirer de nouveaux membres et la communauté augmente son rayonnement et son attractivité régionale au travers de cette démarche.

Le fil conducteur de la démarche Coq vert

- Les personnes de la communauté qui partagent une même sensibilité s'organisent et constitue l'équipe «Environnement»
- Le conseil de paroisse prend la décision de s'engager dans la démarche de management environnemental et en informe œco Églises pour l'environnement.
- Une personne de l'équipe environnement assiste au cours de management environnemental ou la paroisse recours à un conseiller externe formé et reconnu. œco Églises pour l'environnement tient à jour la liste des conseillers en management environnemental sur son site Web : www.oeco-eglise.ch.
- L'équipe Environnement élabore les lignes directrices pour la Création, fait l'état des lieux de la paroisse et élabore le programme environnemental.
- Le conseil de paroisse met en œuvre le programme environnemental créé par l'équipe Environnement.
- A la fin, un réviseur évalue la management environnemental mis en place par la communauté.
- Si toutes les conditions sont remplies, l'organisme œco Églises pour l'environnement certifie la paroisse qui obtient de la sorte le label Coq vert.
- L'équipe Environnement s'engage à améliorer chaque année les performances environnementales de la paroisse. Cela conduit à des améliorations continues dans les domaines sélectionnés par la communauté.
- Après quatre ans, la paroisse est invitée à refaire un processus de certification.

Informations et adresse de contact

œco Églises pour l'environnement
Organisme de certification pour le label Coq vert
Schwarztorstrasse 18, case postale, 3001 Berne
T 031 398 23 45, info@oeku.ch
www.oeco-eglise.ch

2018 imprimé sur papier 100% recyclé